

CHARTRE ÉTUDIANT

Ce document est un engagement de l'étudiant.e pour les cours en présentiel et les cours à distance en visioconférence pour le bon déroulement des études.

Affectation dans les groupes

L'étudiant.e participe au test de positionnement transmis par le CUEF après son inscription. Seuls les résultats du test CUEF sont pris en compte pour placer l'étudiant.e dans un groupe correspondant à son niveau en langue. Les changements de groupe ne peuvent se faire qu'après discussions avec l'enseignant.e/les enseignant.e.s en charge du cours et les responsables de la direction des études et n'interviennent que dans les deux premières semaines de la formation. Une fois les groupes attribués, l'étudiant.e devra s'acquitter des frais de scolarité au plus tard le premier jour de la formation.

Matériel et ressources

Pour le cours en présentiel, l'étudiant.e se procure le livre que l'enseignant.e lui indique. Pour le cours à distance en visioconférence, l'étudiant.e s'assure qu'il a l'équipement et la connexion requis pour suivre confortablement les cours (le CUEF ne pourrait pas être tenu pour responsable).

Assiduité

Un.e étudiant.e qui s'inscrit s'engage à suivre les cours avec assiduité. Il/elle arrive à l'heure afin que le cours commence à l'heure. Tout retard ou absence doit être justifié.

Si l'étudiant.e ne peut pas venir en cours, il/elle prévient son enseignant.e et/ou la scolarité du CUEF.

Attitude en cours

Toute attitude perturbante autorise l'exclusion du cours de l'étudiant.e par l'enseignant.e.

Confidentialité des enseignements / protection des données

L'étudiant.e s'engage à ne pas enregistrer, partager et diffuser le contenu des enseignements et des activités culturelles suivis en présentiel ou à distance.

Devoirs et évaluations

L'étudiant.e est soumis.e à un contrôle continu de son apprentissage et/ou à un examen final suivant le type de cours suivi. L'étudiant.e s'engage à faire les devoirs donnés par son enseignant.e et à les rendre à la date demandée.

Une note de travail est attribuée à chaque étudiant.e : elle tient compte de la présence aux cours, de la participation en classe, des devoirs rendus et de l'attitude générale de l'étudiant.e.

Fraude

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, une illustration ou des idées originales d'un auteur sans le reconnaître en tant qu'auteur. Le plagiat est illégal.

En contrôle continu, tous les documents rédigés par les étudiant.e.s doivent être une production personnelle avec les propres mots de l'étudiant.e. sans l'aide d'internet ni d'une personne francophone.

Pendant les examens sur table ou en ligne, la fraude est interdite et pénalisée (copie sur le voisin, consultation de son téléphone, tout échange verbal ou non verbal...).

Attention ! Tout.e étudiant.e ayant commis ou ayant été complice d'une fraude peut se voir infliger une sanction disciplinaire, dans le cadre de la procédure définie par le code de l'éducation (décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 modifié). Un procès-verbal sera établi par le surveillant et transmis à la section disciplinaire.

Attestation de suivi de cours au CUEF

L'étudiant.e reçoit une attestation de suivi de cours et/ou un diplôme de suivi de cours à l'issue de la session de cours qui comprend les notes obtenues lors de la session.

Règles spécifiques au DUEF

- Absences : Ne pas dépasser 20% du temps total d'étude (45h sur le semestre) sans justificatif médical ou administratif, sinon l'étudiant.e pourra ne pas être autorisé.e à se présenter aux examens.

- Examens: La participation à tous les examens (partiels et finaux) est obligatoire sinon la note de zéro sera remise à l'étudiant.e.

Je m'engage à respecter ces recommandations (valable pour une année universitaire).

Nom / Last name

Signature obligatoire / required

Prénoms / First names

Date

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES FRANÇAISES – UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

1491, rue des résidences -38400 Saint-Martin-d'Hères
+ 33 (0) 4 76 74 34 60

cuef@univ-grenoble-alpes.fr
www.cuef.univ-grenoble-alpes.fr

**STUDENT CHARTER**

This document is a commitment of the students for their face-to-face and distance courses for the successful completion of their courses.

Placement in groups

The students take the CUEF level test, that will be sent to them by email after they register to a course. Only the CUEF test result is valid to place the students in a group corresponding to their French language level.

Group changes can take place only during the first 2 weeks of the course, after discussion with the teachers in charge of the groups and the course managers.

Once the placement is done, the students must pay for their courses, at the latest on the first day of the course.

Materials and resources

For the face-to-face courses, students must have the books indicated by the teacher.

For the distance courses, students must have the proper equipment and good Internet connection to take the course in the best possible conditions (the CUEF cannot be held responsible if they do not).

Attendance

Students who register to the courses commit themselves to attend class with assiduity. They arrive on time so the class can start on time. Any late arrival or absence must be justified.

If the students cannot attend classes, they must inform their teacher and/or the CUEF administration.

Behavior in class

Any inappropriate behavior authorizes the exclusion of the students from the course by their teacher.

Teaching confidentiality/Data protection

The students undertake not to record, share or broadcast any of the face-to-face or distance course contents and activities.

Homework and assessment

The students are submitted to a continuous assessment of their knowledge and/or to a final exam, depending on the course. The students undertake to do their homework based on teachers' recommendations and to submit them to the teachers on time. The students are given a grade for their involvement in class. This grade takes into account attendance, participation in class, submitted homework and general behavior in class.

Fraud

Plagiarism consists of reproducing a text, part of a text, an illustration or original ideas of an author without recognizing him/her as an author. Plagiarism is illegal.

In continuous assessment, all documents written by the CUEF students must be a personal production, with their own words and without any help, neither of the Internet nor of a French speaking person.

During on-site or on-line exams, fraud of any kind (copying on a classmate, checking one's phone, any verbal or non-verbal exchange, etc.) is forbidden and will be punished.

Attention! Any student who commits or participates in a fraud or attempted fraud may be subjected to a disciplinary sanction, within the framework of the procedure defined by the education code and by the decree n° 92-657 of July 13, 1992 modified A report will be drawn up by the supervisor and sent to the disciplinary section, which will decide on the penalty to be applied, depending on the fraud.

CUEF course attendance transcript

Students will receive a course attendance transcript and/or a diploma at the end of the course session, that includes the grades obtained during the session.

DUEF specific rules

- Absences must not exceed 20% of the total study time (45h over the semester) without a medical or an administrative proof; otherwise the student may not be authorized to sit for the exams.

- Exams: participation in all exams (partial and final) is compulsory; otherwise the grade of zero will be given to the student.

I agree to comply with these recommendations (valid for one academic year)

Nom / Last name

Signature obligatoire / required

Prénoms / First names

Date

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES FRANÇAISES – UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

1491, rue des résidences -38400 Saint-Martin-d'Hères
+ 33 (0) 4 76 74 34 60

cuef@univ-grenoble-alpes.fr
www.cuef.univ-grenoble-alpes.fr

